

Fermeture exceptionnelle de la préfecture



Fermeture exceptionnelle de la préfecture

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES SERVICES DE LA PREFECTURE LE 31 MARS MATIN

Des travaux d'entretien seront réalisés dans l'enceinte de la préfecture du Gers, le mercredi 31 mars 2021 de 8 h à 12 h.

En conséquence, les services de la préfecture ne pourront répondre et recevoir du public pendant ces travaux. Ils seront exceptionnellement fermés de 8h30 à 12 h, réouverture à 13h30.

Vous pouvez consulter toutes les informations relatives à vos démarches administratives sur le site Internet de l'Etat dans le Gers : <http://www.gers.gouv.fr>